

## MARGEUR OU MARGEUSE

**Lieu de travail**

Imprimerie Solisco Inc.  
120, 10e rue, Scott, Québec  
340, rue Principale, St-Jules, Québec

**Horaire et conditions de travail**

Temps plein – 36 heures par semaine  
Quart de travail : Nuit  
Taux horaire : 20,77 \$ à l'embauche

### À PROPOS DE SOLISCO

Fondée en 1991, Solisco est un leader dans l'impression au Canada, reconnu pour son expertise en impression haute définition de magazines, circulaires et encarts promotionnels. Nos usines de Scott et de St-Jules en Beauce rassemblent plus de 330 employés dont le savoir-faire laisse une empreinte durable chaque jour.

### RESPONSABILITÉS

En tant que margeur ou margeuse, vous aurez pour responsabilités principales :

- Appareiller, ajuster, calibrer et mettre en marche les équipements de production.
- Réaliser différentes tâches de manutention telles qu'empiler les produits finis et opérer l'attacheuse.
- Participer au contrôle de la qualité des produits en cours de production.
- Assister l'aide-pressier, l'assistant-pressier et le compagnon dans les opérations quotidiennes afin d'assurer un flux de production optimal.
- Maintenir un lieu de travail propre et veiller au respect des normes de santé et sécurité en vigueur.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Capacité à travailler à la chaîne et rapidité d'exécution
- Assiduité et sens des responsabilités
- Attitude positive face au travail et collaboration efficace en équipe
- Bonne forme physique : capacité à travailler debout sur de longues périodes (12 heures) et à soulever des charges (max 20 kg)
- Expérience dans un environnement de production (atout)

### AVANTAGES ET CONDITIONS

**Rémunération**

- Prime de nuit (1,55 \$ de l'heure) et prime du samedi (1,40 \$ de l'heure) si applicables
- Possibilité de faire du temps supplémentaire, payé à taux et demi après 36 heures
- Possibilité d'accumuler des heures dans une banque de temps
- Paie versée à chaque semaine

**Conditions de travail**

- Horaire sur trois jours (3 x 12 heures) pour une meilleure conciliation travail et vie personnelle.
- Congés payés : 12 fériés, 24 heures de congé de maladie et 28 heures de congés mobile

- Stationnement gratuit
- Ambiance conviviale et axée sur la collaboration

#### **Avantages**

- Possibilités d'avancement au sein de l'entreprise
- Assurances collectives après la période de probation (assurance-vie, médicaments, voyage, longue durée et compte de remboursement des frais de santé de 600 \$)
- Programme de référencement vivant pouvant aller jusqu'à 500 \$
- Accès à un programme d'aide aux employés (PAE)

**Pour postuler, faites parvenir ton CV par courriel  
à [recrutement@solisco.com](mailto:recrutement@solisco.com).**